



HAL
open science

Les noms propres dans les *Élégies* d'André Chénier

Agnès Steuckardt

► **To cite this version:**

Agnès Steuckardt. Les noms propres dans les *Élégies* d'André Chénier. Thérèse Vân Dung-Le Flanhec. *Styles, genres, auteurs.*, 5, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, pp.89-102, 2005, Marguerite de Navarre, cardinal de Retz, André Chénier, Paul Claudel, Marguerite Duras, 10.18463/steuckardt.003 . hal-01604321

HAL Id: hal-01604321

<https://hal.science/hal-01604321>

Submitted on 5 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les noms propres dans les *Élégies* d'André Chénier

Agnès Steuckardt

Le nom propre joue, au seuil du discours, un rôle majeur : placé en apostrophe, il peut, du point de vue énonciatif, assurer la fonction de contact ; mais, plus généralement, il partage avec les descriptions définies le rôle de maillon initial dans une chaîne de références¹. À la lire les *Élégies*, il apparaît toutefois que ce rôle de balise initiale ne suffise pas à rendre compte de l'emploi des noms propres dans le discours de Chénier. Prenons par exemple les vers liminaires du recueil :

Loin des bords trop fleuris de Gnide et de Paphos,
Effrayé d'un bonheur ennemi du repos,
J'allais, nouveau pasteur, aux champs de Syracuse,
Invoquer dans mes vers la nymphe d'Aréthuse,
Lorsque Vénus, du haut des célestes lambris,
Sans armes, sans carquois, vint m'amener son fils. (*Élégies*, I, 1, 1-6)²

La phrase comporte cinq noms propres. Un seul remplit la fonction de balise initiale : celui de *Vénus*, repris en anaphore par le déterminant possessif *son*, qui se décompose en un déterminant défini *le* et un complément du nom d'*elle*, constituant une anaphore fidèle. Le nom propre *Vénus* sera bien le point d'ancrage d'une séquence en progression à thème constant, courant sur les 11 premiers vers, mais des quatre autres, *Gnide*, *Paphos*, *Syracuse*, *Aréthuse*, il ne sera plus question. Sans rôle dans l'embrayage énonciatif, ni dans la chaîne de référence, ces noms propres excèdent les strictes exigences informatives du discours ; il en résulte chez le lecteur une impression de surabondance des noms propres.

L'évaluation statistique permet de confirmer cette impression : si l'on compare le corpus des *Élégies* avec celui des *Épîtres* de Jean-Baptiste Rousseau, les sondages que j'ai pu effectuer montrent que, lorsque sur 100 vers, on rencontre en moyenne 25 noms propres dans le corpus Chénier, on en trouve 15 chez Rousseau. Cette proportion de 15 pour 100 paraîtrait elle-même déjà importante si on la comparait à un corpus de poésie contemporaine : chez Francis Ponge par exemple, la proportion de noms propres oscille entre zéro et un pour 100 vers, ce qui indique que le nom propre occupe, de façon générale dans la poésie du XVIII^e siècle, une place importante. Mais l'écart de 15 à 25 montre que, même parmi ses contemporains, Chénier se distingue par son sur-emploi des noms propres. On examinera ici

¹ Sur ce rôle, voir Catherine Schnedecker, *Nom propre et chaînes de référence*, Paris, Klincksieck, 1997.

² Les extraits des *Élégies* sont cités selon l'édition de référence de l'agrégation 2006 : Chénier, *Œuvres poétiques*, t. I, éditeurs Buisson et Guitton, Orléans, Paradigme, 2005.

dans un premier temps la question du comment et dans un second temps celle du pourquoi : comment le nom propre envahit-il un territoire sémantique ordinairement dévolu au nom commun ? Pourquoi Chénier met-il en œuvre cette invasion ?

Comme la notion de phrase, celle de nom propre est une zone de turbulences de la linguistique contemporaine. Plutôt que par une définition stabilisée, la reconnaissance du nom propre s'opère par le repérage d'un faisceau de critères, d'ordre sémantique, morphosyntaxique, voire, à l'écrit, graphique, dont aucun ne semble parfaitement discriminant.

Formellement, le nom propre se caractérise à l'écrit par sa majuscule initiale. Il n'est que trop aisé de critiquer ce critère en arguant que, dans le texte imprimé, selon des usages typographiques déjà bien installés au XVIII^e siècle, il partage cette caractéristique avec d'autres mots, notamment ceux qui commencent un vers ou une phrase. Concernant les manuscrits des *Élégies* cependant, cette critique n'est pas pertinente : Chénier n'utilise en effet la majuscule ni en début de vers, ni en début de phrase, de sorte que le nom propre a chez lui l'exclusive de cette marque graphique. Il faudrait bien sûr nuancer cette observation : le premier mot du poème, même s'il ne s'agit pas d'un nom propre, peut commencer dans les manuscrits par une majuscule ; certains noms propres n'en portent pas, en particulier ceux qui commencent par un h, alors que certains noms communs en portent une, en particulier ceux qui commencent par un T³ : mais il s'agit là d'idiomatismes graphiques isolés, qui ne doivent pas masquer l'usage typographique dominant de Chénier. Dans les manuscrits, l'absence de majuscule en début de vers ou de phrase confère au nom propre une visibilité iconique remarquable. Quel que soit son intérêt dans le cas présent, la majuscule n'est toutefois qu'un signe typographique destiné à dénoter la nature spécifique du nom propre par rapport au nom commun. C'est ce qui fonde cette distinction qu'il faut tenter de mettre en lumière.

Si l'on compare le fonctionnement sémiotique du nom propre à celui du nom commun, quelle différence peut-on dégager ? De façon un peu schématique, on pourrait distinguer les deux régimes sémiotiques ainsi : celui de nom propre consiste à associer à un signifiant un référent unique, tandis que celui de nom commun associe à un signifiant un référent variable, selon des indications données par son signifié et susceptibles d'être exprimées par une définition. Ces indications sont inutiles dans le régime sémiotique de nom propre, puisque le signifiant renvoie, par une convention inaugurale, à un référent et un seul. Deux critères

³ Les reproductions des manuscrits, en pages 232, 290, 320 de l'édition de référence, permettent en effet de relever les graphies : *hellé* (p. 290, v. 1), *hèdre*, *hæmus* (*ibid.*, v. 5), *homère* (p. 320, titre), d'une part, et *Ta* (p. 232, v. 1), *Ton* (*ibid.*, v. 7 et 8), *Tes* (*ibid.*, v. 11), *Toucher* (p. 290, v. 4), *long-Tems* (*ibid.*, v. 7), *Tendre* (p. 320, v. 4) d'autre part.

discriminants semblent se dégager d'une telle description du régime sémiotique de nom propre : l'unicité référentielle et l'absence de signifié, qui lui est liée. De l'unicité référentielle résultent les caractéristiques morphosyntaxiques prototypiques du nom propre : l'impossibilité de la flexion et l'absence de déterminant. En effet, parce qu'il est lié à un référent unique, d'une part il ne se prête pas à la flexion, et, d'autre part, il n'a que faire d'un déterminant, puisqu'il est entièrement défini d'emblée et qu'il saisit le référent dans une extensité fixée une fois pour toutes. Cependant, ces critères peuvent l'un et l'autre être fragilisés, ce qui permet à des substantifs qui se présentent au premier abord comme des noms propres de fonctionner en fait sur un régime sémiotique de nom commun.

Le critère de l'absence de signifié a fait depuis longtemps l'objet de controverses parmi les logiciens et les philosophes du langage⁴. Certes, le nom propre ne se prête guère à une description du signifié comparable à celle du nom commun, en termes d'incluant et de traits spécifiques. Mais certains portent des traits sémantiques : par exemple, le prénom *André* porte les traits sémantiques [+humain] et [+masculin]. Surtout, le nom propre charrie les alluvions de son passé. De son origine lexicale, il conserve généralement avec un nom commun un lien étymologique, que certains écrivains ne manquent pas de faire affleurer, tel Voltaire avec son ingénu de *Candide* et son savant péroreur de *Pangloss*⁵; mais ce n'est pas dans cette voie que s'engage Chénier. Plutôt que l'origine lexicale du nom propre, c'est son passé discursif qui semble l'intéresser. De l'histoire du nom propre, il retient son passage dans les textes où il a été employé : c'est par un dialogisme intertextuel avec les textes antiques, en particulier bien sûr la poésie élégiaque, mais aussi plus généralement la Fable telle qu'elle a été transmise jusqu'au XVIII^e siècle, qu'il charge ses noms propres d'une sorte sinon de signifié, du moins de sens, sens que l'on peut nommer à la suite de Michel Charolles « sens encyclopédique »⁶. C'est par là que les noms propres s'intègrent dans les réseaux sémantiques du texte.

Si par exemple nous relisons les premiers vers des *Élégies*, la prise en compte de ce « sens encyclopédique » permet de mieux comprendre la présence des noms propres. On

⁴ Marc Wilmet présente une synthèse de ce débat, qui oppose la « thèse des noms propres vides de sens », soutenue par Stuart Mill (1784), et reprise par Saul Kripke (1972) à celle des « noms propres riches de sens » soutenue par Gottlob Frege (1879), Bertrand Russell (1905) et John Searle (1972) (*Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997).

⁵ Voir par exemple, pour le XVI^e siècle, l'étude de François Rigolot, *Poétique et onomastique. L'exemple de la Renaissance*, Genève, Droz, 1977.

⁶ « Quoique les noms propres ne spécifient ni la catégorie du particulier visé (catégorie qui est inférée du contexte ou du cotexte) une fois que celle-ci a pu être établie et que la référence est devenue effective, ils sont appelés à servir de point de ralliement pour raccrocher toutes les informations, qui comme on vient de le vérifier, sont indispensables pour la compréhension des discours dans lesquels ils apparaissent. Ces connaissances ajoutées, finissent, dans certains cas, par évoquer celles qui sont le plus souvent prédiquées ou activées par les énoncés où ils sont employés » (Michel Charolles, *La référence et les expressions référentielles en français*, Gap/Paris, Ophrys, 2002, p. 69). Ces « connaissances ajoutées » constituent le « sens encyclopédique ».

pouvait craindre en effet que leur surabondance n'entraîne une certaine dispersion du propos, chaque nom propre posant un nouvel ancrage référentiel, susceptible d'initier une nouvelle chaîne de référence, chaîne qui n'était finalement déroulée que pour un seul des cinq noms propres. Mais le « sens encyclopédique » des noms propres, acquis par dialogisme intertextuel, vient au contraire resserrer la cohérence discursive. En effet, les toponymes *Gnide* et *Paphos* désignent d'anciens lieux de culte consacrés à Vénus, sur l'île de Chypre ; ils sont très présents dans la littérature amoureuse du XVIII^e siècle : on se souviendra par exemple du *Temple de Gnide* (1725)⁷ et du *Voyage à Paphos* (1727) de Montesquieu. Aréthuse, qui apparaît au vers suivant, est une compagne de Diane, déesse de la chasteté ; Aréthuse elle-même est associée à cette notion, puisque, afin d'échapper aux poursuites du fleuve d'Acadie Alcée, elle s'était métamorphosée en source et avait traversé la Méditerranée, pour arriver à Syracuse. Par leur « sens encyclopédique », les quatre noms propres se répartissent donc en deux groupes antagonistes : les deux premiers sont associés à Vénus, et préparent l'emploi du nom propre *Vénus* au vers 5 ; les deux suivants, *Aréthuse* et *Syracuse*, liés entre eux par une gémellité phonétique soulignée par leur position à la rime, entrent dans ce réseau sémantique par une relation d'antonymie. L'ensemble du réseau est organisé par une trame narrative fonctionnant sur le régime métaphorique ; le verbe principal *j'allais* pose en effet une analogie entre déplacement dans l'espace et évolution dans le temps ; la pérégrination méditerranéenne doit se lire comme une métaphore de la biographie poétique de Chénier : *s'éloigner des bords trop fleuris de Gnide et de Paphos*, c'est quitter la poésie amoureuse dans laquelle il s'était lancé avec son *Art d'aimer*, et *aller aux champs de Syracuse invoquer Aréthuse*, c'est se tourner vers une poésie pastorale dans la tradition du poète sicilien Théocrite. Par l'ensemble des traits sémantiques qu'ils portent, les noms propres entrent dans un réseau sémantique comme le ferait un nom commun. La différence entre nom commun et nom propre tient ici essentiellement au degré de culture attendu du lecteur : pour le nom commun, la connaissance d'un signifié accessible à tout locuteur francophone suffit, alors que pour le nom propre, il lui faut dominer la culture classique qui seule lui permet d'accéder au « sens encyclopédique ». L'emploi du nom propre apparaît ainsi plus exigeant que celui du nom commun ; cette exigence fait partie des caractéristiques du style noble, style que recherche Chénier. Elle est, en elle-même, un élément d'explication de l'abondance des noms propres dans les *Élégies*.

⁷ Le *Temple de Gnide* a été mis en vers par Charles-Pierre Colardeau et Nicolas-Germain Léonard en 1772.

Le critère, plus fondamental, de l'unicité référentielle se fragilise quand le nom propre se trouve en « emploi modifié »⁸. Je m'intéresserai ici seulement aux types d'emplois représentés dans les *Élégies* et j'en distinguerai deux sortes, selon la modalité de passage d'un référent unique à une variable : l'antonomase métaphorique et la métonymie mythologique. Dans le premier cas, le passage s'opère probablement d'abord par analogie d'un référent unique à un autre, puis par subsumption d'une catégorie. Pour mettre en évidence ce processus, arrêtons-nous sur une élégie adressée à la première amante, une actrice de l'Opéra, qu'il nomme *Lais*, *Phryné* et finalement *Lycoris* :

L'étranger, dans mes vers contemplant tes attraits,
 S'informerait de toi, de ton nom, de tes traits ;
 Et quelle fut enfin celle qui dans la France
 Était la Lycoris du Gallus de Byzance.
 De la reine d'amour les jeunes favoris
 Demanderont aux Dieux une autre Lycoris. (I, 6, 3-8)

Le *Gallus de Byzance* désigne ici Chénier : une analogie est posée entre Cornélius Gallus (originaire de Fréjus), poète-soldat et amant malheureux d'une actrice de mime, qu'il appelle *Lycoris*, et André Chénier, qui a dû servir en qualité de cadet-gentilhomme au régiment de Bassigny, en Alsace, et a été éconduit par son actrice d'opéra. Le déterminant défini *du* et le complément du nom *Byzance* indiquent d'abord une rupture du lien univoque entre le signifiant *Gallus* et le poète latin ; le déterminant défini marque le passage à une catégorisation et le complément du nom, comme dans toute métaphore de ce modèle syntaxique⁹, oriente vers un nouveau référent, en l'occurrence Chénier, né à Galata, dans les environs de Byzance. La tête du groupe nominal, *Lycoris*, connaît le même traitement :

⁸ On peut opposer l'emploi prototypique du nom propre, sans déterminant ni expansion, aux noms propres modifiés, c'est-à-dire précédés d'un déterminant et accompagnés éventuellement d'expansion (Marc Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 176-177). L'emploi modifié du nom propre est défini différemment selon qu'est adoptée une « perspective référentialiste » ou une « perspective syntaxique » (Sarah Leroy, « Présentation », *Noms propres : la modification, Langue française*, n° 146, juin 2005, p. 4-5). Dans le premier cas, on considère que « la détermination modifie la fonction de désignation individuelle ; le nom propre ne désigne plus directement et entièrement son référent attiré, mais un autre référent ou une facette de ce référent » ; dans le second, on estime que la détermination fait du nom propre « le nom d'une classe [...] virtuelle ou effective ». Quelle que soit l'approche adoptée, la typologie de noms propres modifiés distingue cinq emplois : l'emploi dénomiatif (*un Duschene* dans « Il y avait un Duschene, sorte d'espion aux ordres de Héron, agent principal du comité de sûreté générale », Louis Becq de Fouquières, *Poésies de André Chénier*, « André Chénier, Sa vie et ses œuvres », Paris, Gallimard, 1872/1994, p. LI), l'emploi marquant un fractionnement de l'individu (Le Chénier des *lambes* n'est pas celui des *Élégies*), l'emploi exemplaire (*les Brissot, les Manuel, les Condorcet* dans « Il [Marie-Joseph] agissait excitait par les ennemis d'André, les Brissot, les Manuel, les Condorcet, etc. » *op. cit.*, p. XLI), l'emploi métaphorique (*le Pindare* de l'époque dans « On l'[Le Brun] encensait : c'était le Pindare de l'époque », *op. cit.*, p. XXII) et l'emploi métonymique (*du Chénier* dans *On dirait du Chénier*).

⁹ Françoise Soublin, Joëlle Tamine, « Métaphores et cadres syntaxiques : la juxtaposition », *Le français moderne*, n° 41, 1973, p. 240-255.

décrochage d'avec le référent originel, orientation vers un nouveau référent par le complément du nom, le métaphorique *Gallus*. Dans les deux cas, on saute en fait d'un individu donné à un autre individu donné : le passage par la catégorisation, nécessaire, est fugace, et le changement de régime sémiotique reste finalement discret.

Il n'en va pas de même pour la seconde occurrence de *Lycoris*. Dans *une autre Lycoris*, le substantif *Lycoris* pourrait se définir : « femme exceptionnellement séduisante » ; une classe est ainsi posée. L'expression référentielle *une autre Lycoris* ne renvoie pas à un individu donné, mais à tout référent pouvant relever de la classe catégorisée par le substantif *Lycoris*. Le passage du régime de nom propre à celui de nom commun devient alors tangible¹⁰. Il le serait plus encore si l'on avait, plutôt que le déterminant indéfini *une autre*, l'article défini *une*, car avec *autre* persiste un ancrage anaphorique sur le référent originel. Ainsi, dans le cas de *une Clémentine*, que l'on rencontre ailleurs dans les *Élégies*¹¹, le passage vers le régime sémiotique de nom commun paraît encore plus avancé : pour le lettré du XVIII^e siècle, *une Clémentine*¹² fonctionne du point de vue sémiotique comme pour nous *une Lolita*.

Dans la métonymie mythologique, le basculement du nom propre vers le nom commun est moins franc. Le processus de passage est différent : il s'agit d'une métonymie que Dumarsais, comme ses prédécesseurs, classe sous la rubrique « la cause pour l'effet », expliquant :

Les Païens regardaient Cérès comme la Déesse qui avait fait sortir le blé de terre, et qui avaient appris aux hommes la manière d'en faire du pain ; ils croyaient que Bacchus était le dieu qui avait trouvé l'usage du vin ; ainsi ils donnaient au blé le nom de *Cérès*, et au vin le nom de *Bacchus*.¹³

Il illustre cette figure par des citations latines ; or, ses traductions font apparaître une hésitation. Lisant dans l'*Énéïde*, *implentur veteris Bacchi*, il commente « Virgile a dit *un vieux Bacchus* pour dire du vin vieux » ; mais relevant dans les *Tristes* : *Cujus ab alloquiis anima moribunda revixit, / Ut vigil infusa Pallade flamma solet*, il transpose : « Ovide a dit qu'une lampe prête à s'éteindre se rallume lorsqu'on y verse Pallas, c'est-à-dire de l'huile ». Si, en latin, *Bacchi* et *Pallade* sont introduits de la même manière, en français, la présence ou

¹⁰ Sarah Leroy montre que, dans le premier cas, il y a « identification prédicative » et dans le second « création d'une catégorie » (*De l'identification à la catégorisation. L'antonomase du nom propre en français*, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 2004, p. 164-170).

¹¹ IV, 13, 86.

¹² Clémentine est une héroïne du roman de Richardson, *Nouvelles lettres anglaises ou Histoire du chevalier Grandisson*, traduit en français par l'abbé Prévost en 1755. Diderot s'enthousiasme pour ce personnage exalté dans son *Éloge de Richardson* (1762).

¹³ Dumarsais, *Des tropes*, Paris, Flammarion, 1730/1988, p. 97.

l'absence de l'article modifie sensiblement la perception du substantif : *un vieux Bacchus* désigne clairement un exemplaire particulier d'une classe ; *Pallas* est plus ambigu : bien sûr, le lecteur comprend que *Pallas* désigne ici l'huile, en vertu de la légende qui fait de Pallas la créatrice de l'olivier, et donc de son huile, mais la rupture avec la déesse inventrice est beaucoup moins nette ; le processus de catégorisation semble rester à mi-chemin entre le souvenir du référent originel et l'élaboration d'une classe.

Les métonymies mythologiques des *Élégies* relèvent, de façon très prédominante, de ce deuxième type d'emploi : elles sont employées sans article. Dans la troisième élégie du recueil par exemple, se projetant dans un avenir assagi, le poète envisage d'étudier : *Par quelle main sur soi la terre suspendue / Voit mugir autour d'elle Amphitrite étendue* (I, 3a, v. 44-46). Le substantif *Amphitrite* désigne à l'évidence la mer, et le verbe *mugir*, dont il est l'agent, convient mieux à cet élément qu'à une personne ; cependant *étendue* s'appliquerait aussi bien à une personne, l'image serait belle et le lecteur peut être tenté par cette interprétation. De même, quand il évoque un peu plus loin « ce tapis dont se pare Cybèle / Où des feux du midi le platane vainqueur / Entretient sous son ombre une épaisse fraîcheur » (I, 3a, v. 78-81), le réseau sémantique construit par *platane*, *ombre*, *fraîcheur* et le métaphorique *tapis* d'herbe amène à considérer que *Cybèle* désigne la terre, comme le ferait le nom commun *terre* ; pourtant la rupture avec le référent animé n'est pas entièrement consommée : le verbe *parer*, que régit *Cybèle*, conviendrait mieux à une femme et ne peut s'employer que dans la mesure où la terre est imaginée comme une personne.

Quelques occurrences des métonymies mythologiques me semblent franchir une étape supplémentaire dans le passage du régime de nom propre à celui de nom commun. *Cybèle*, entre autres, réapparaît au livre II de la façon suivante :

[...] Ces bords
Ont beau de leur Cybèle étaler les trésors ;
Ces ombrages n'ont plus d'aimables rêveries
Et l'ennui taciturne habite ces prairies. (II, 19, 23-26)

La présence d'un déterminant signale une rupture avec le régime de nom propre et marque un passage à celui de nom commun. On relève de même *leur Thémis* (I, 11bis, 70), *ta naïve Érato* (I, 11bis, 98). Il faut remarquer cependant qu'à chaque fois, Chénier choisit un déterminant possessif : or, le possessif peut s'employer comme marqueur hypocoristique devant le nom propre : quand Chénier écrit *ma Camille*, le déterminant n'opère pas un changement dans le régime sémiotique du substantif *Camille*, qui réfère toujours alors à un

individu unique, sans élaborer une classe référentielle. Une telle interprétation n'est pas absolument exclue pour *leur Cybèle, leur Thémis*, ni, particulièrement, pour *ta naïve Érato*.

Chénier ne va pas donc jusqu'à dire *un vieux Bacchus*, à l'instar de Dumarsais, et ses métonymies mythologiques n'accomplissent pas un basculement sémiotique aussi spectaculaire que ses antonomases métaphoriques. Elles hasardent cependant de discrètes incursions dans le territoire sémantique du nom commun. Hardiment dans l'antonomase métaphorique ou, plus timidement dans la métonymie mythologique, les noms propres, employés en lieu et place de noms communs, occupent un espace sémantique qui ne leur revenait pas d'emblée. Intégrés, aussi bien que des noms communs, dans les réseaux sémantiques du texte par les résonances que leur confère un passé discursif prestigieux, préférés, à la faveur des tropes, au nom commun, les noms propres envahissent les *Élégies*.

On a montré jusqu'ici comment ces noms propres pouvaient supplanter les noms communs dans les vers de Chénier, reste à comprendre pourquoi le poète leur accorde cette importance. La relation entre nom propre et poésie est ancienne : depuis les premiers textes de l'Antiquité grecque, les poètes entendent glorifier, par la profération du nom propre, celui qui le porte. Le premier des *Hymnes homériques* s'ouvre ainsi :

C'est Déméter aux beaux cheveux, la vénérable déesse, que je chante pour
commencer,
Elle et sa fille aux longues chevilles, qu'Aïdôneus enleva.¹⁴

Dans les *Odes* de Pindare, qui célèbrent des héros plus humains, comme chez les élégiaques latins, qui évoquent la femme aimée, la profération du nom propre entre dans la fonction encomiastique de la poésie. Cette articulation entre onomastique et *encomion* est reprise par la poésie humaniste, en particulier par Ronsard, qui, adressant une des ses premières odes au roi, proclame :

Ton nom bruiant en mes vers
Couvrira tout l'univers
De ta louange notoire. (*Odes*, I, II, v. 72-75)

Cette tradition laisse, dans les *Élégies*, de nombreuses traces : ainsi c'est grâce aux poètes que les hauts lieux de l'Antiquité, « Corinthe, Argos, Sparte, Mycène » (I, 7c, 3), bien que matériellement réduits à l'état de ruines, ont échappé à l'oubli :

Votre nom plus heureux, grâce aux chantres célèbres,
De la nuit envieuse a percé les ténèbres (I, 7c, 19-20).

¹⁴ *Hymnes homériques*, I, Paris, Belles-Lettres, VIIe siècle av. J.-C., 1936/1976, p. 41.

Dans la poésie amoureuse, la promesse d'immortalité devient un argument du discours de séduction. Chénier use du chantage à l'immortalité du nom¹⁵ dans l'élégie I, 6, où il imagine que ses lecteurs n'auront de cesse de demander « une autre Lycoris », et qui se conclut par ces vers :

Un enfant d'Apollon par l'amour excité
Fait aux rides du temps survivre la beauté (I, 6, 11-12).

Il décrit de même l'efficacité de l'art de Le Brun auprès de telle conquête qui,

d'une voix timide
S'informe de Fanni, d'Églé, d'Adélaïde ;
Et vantant les honneurs qui suivent tes chansons,
Leur envie un amant qui fait vivre leur nom. (I, 11bis, 101-104)

Selon ce schéma classique, c'est le porteur du nom propre qui bénéficie de l'emploi de son nom par le poète. Et si c'était l'inverse ? Le schéma classique existe certes dans les *Élégies*, Chénier l'invoque lui-même ; mais faut-il croire que les noms propres *Gnide*, *Paphos*, *Syracuse* sont employés à seule fin de glorifier ces hauts lieux de l'Antiquité ? Ne s'agit-il pas plutôt pour lui de parer son vers de l'éclat de ces noms ?

Plusieurs passages des *Élégies* décrivent la puissance de séduction qu'exerce par lui-même le nom propre. Quand il s'agit de la femme aimée, une des facettes de la passion amoureuse consiste en la fascination qu'opère l'image graphique de son nom :

Si j'écris, son nom seul est tombé de ma plume ;
Si je prends au hasard quelque docte volume,
Encor ce nom chéri, ce nom délicieux,
Partout, de ligne en ligne, étincelle à mes yeux.
Je lui parle toujours, toujours je l'envisage ;
D'[A]z[an], toujours D'[A]z[an], toujours sa belle image
Erre dans mon cerveau, m'assiège, me poursuit,
M'inquiète le jour, me tourmente la nuit. (II, 3, 41-48)

Ces vers déploient, par les mots *plume*, *volume*, *ligne*, *étincelle*, *yeux*, *envisage*, un réseau sémantique de l'écrit ; le verbe *étinceler*, par sa coloration très positive, exprime la séduction exercée sur le poète par l'image graphique du nom propre ; mais le plaisir de la prononciation se mêle au plaisir visuel, comme on le perçoit par l'utilisation du verbe *parler*, et par les reduplications : *D'Azan*, *toujours D'Azan* et *ce nom chéri*, *ce nom délicieux*. L'adjectif

¹⁵ Il suit l'exemple d'illustres prédécesseurs comme Ronsard, qui, dans le *Sonnet pour Hélène* « Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle », fait miroiter à la jeune Hélène l'espoir de voir, au soir de sa vie, son nom paré de « louange immortelle » (II, XLIII, 8).

délicieux dénote le plaisir quasiment gustatif que le poète trouve à avoir ce nom en bouche. C'est encore cette saveur en bouche qu'évoque Chénier à propos des vers d'un poète polonais sur une autre de ses égéries, Maria Cosway :

Les sept astres du Nord parmi les chênes verts
Le verront, aux pasteurs de fourrure couverts,
Tel qu'Orphée au milieu de sa troupe farouche,
Apprendre ce doux nom qui vivra sur sa bouche,
Ton nom, [t]on nom si doux, l'honneur de sa chanson. (IV, 15, 9-13)

La récurrence de l'adjectif *doux*, la présence du substantif *bouche* déclarent la sensualité que détient le nom propre ; c'est par cette qualité spécifique qu'il peut devenir « l'honneur de la chanson ». On voit ici comment s'inverse le contrat classique de l'*encomion* : certes, grâce au vers, le nom de Maria Cosway « vivra », c'est-à-dire à la fois accédera à la postérité et rendra toute sa beauté poétique, mais, réciproquement, la beauté de ce nom rejallira sur les vers du poète et fera « l'honneur de sa chanson ».

Quelques notes de Chénier nous permettent de saisir la place privilégiée qu'il accorde de façon plus générale à tout nom propre dans sa poétique. Une élégie inachevée du livre III projette ainsi de présenter un vaste catalogue des héros de Rome et de la Grèce ; pour les Romains, il ébauche un alexandrin : *Thraséa, Soranus, Sénécion, Rustique* (III, 6, 23) ; pour les Grecs, il esquisse seulement son plan :

En Grèce, tous les peuples différents, chacun avec son front, son visage, sa
physionomie, passent en revue devant mes yeux. Chacun est conduit par ses
héros, qu'il faut nommer. Comme l'énumération d'Homère. (III, 6, l. 24-27)

« Il faut nommer » les héros : il faut décliner, comme le fait le modèle des poètes par excellence, les noms propres. Quelle est cette énumération d'Homère à laquelle pense Chénier ici ? Une note destinée au grand poème *L'Amérique* est plus explicite :

Je veux dans un même morceau confondre et imiter cet endroit d'Homère où
Priam demande à Hélène le nom des héros de l'armée, et la divine scène
d'Eschyle dans les Sept chefs où un messager apprend à Étéocle le nom des
chefs et les devises de leur bouclier qu'Étéocle rétorque toujours contre eux.
Cette scène est au-dessus de l'éloge. Il faut presque la traduire.¹⁶

Ces modèles, qui lui paraissent « au-dessus de l'éloge », sont structurés comme des catalogues : en tête de développement, chaque nom propre lance un développement poétique. Chénier resserre cette structuration en de pures énumérations de noms propres, qui font plus

¹⁶ André Chénier, *Œuvres complètes*, « Fragments destinés à *L'Amérique* », édition Gérard Walter, Paris, Gallimard, 1784-1792 / 1958, p. 440.

encore apparaître le pur plaisir phonatoire procuré par la prononciation des noms propres. Ces noms, empruntés à l'héritage gréco-romain, permettent en effet d'introduire dans son vers les « doux sons de la langue d'Homère » (III, 3b, 29), comme dans l'élégie III, 18 (*Salut, Dieux de l'Euxin, Hellé, Sestos, Abyde*) et, plus encore sans doute, ceux de la langue de Virgile¹⁷.

Mais, en gourmet des langues, il goûte aussi d'autres systèmes phonologiques ; avant les audaces hugoliennes, il fait entrer dans son vers l'anthroponyme polonais *Niemcewicz* (IV, 15, 3)¹⁸ ; il s'enchant de la douceur de l'anglais *Cosway* ; il n'est pas insensible aux charmes, un peu brouillés pour nous par l'histoire du XX^e siècle, des sonorités germaniques : il introduit dans l'élégie IV, 11, évoquant l'Helvétie, les toponymes *Hasly* (v. 43 et 44), *Ar* (v. 46), *Appenzel* (v. 56), *Thoun* (v. 84). En IV, 23, il les fait eux aussi entrer dans ces énumérations qu'il apprécie, comme dans le vers *Trienz, Cluse, Magland, humides Élysées* (IV, 23, 20). Dans l'une et l'autre élégies, s'esquisse une tentative pour mettre en harmonie ces sonorités germaniques avec les dominantes plus méditerranéennes de l'ensemble du recueil. C'est dans les deux cas le mot *Élysée* qui vient servir de liant entre les deux systèmes phonologiques :

Ô ! que n'ai-je entendu ces bondissantes eaux,
Ces fleuves, ces torrents, qui, de leurs froids berceaux,
Viennent du bel Hasly nourrir les doux ombrages !
Hasly ! frais Élysée ! honneur des pâturages ! (IV, 11, 41-44)

L'apposition d'*Élysée* à *Hasly* fait percevoir l'identité phonique et graphique de leur deuxième syllabe *ly*, ménageant un effet d'écho entre le toponyme germanique et le toponyme hellène. De même, on peut entendre entre le premier et le second hémistiche du vers : *Trienz, Cluse, Magland, humides Élysées* (IV, 23, 20) des correspondances de phonèmes : le [l] de *Cluse* et *Magland* revient dans la deuxième syllabe d'*Élysées*, le [z] de *Cluse* et de sa troisième syllabe. Ces audaces annoncent les prises de position développée dans *L'Invention* : si Chénier fait la part belle aux langues d'Homère et de Virgile, il ne leur accorde cependant pas l'exclusivité de la langue poétique.

¹⁷ « Dès lors qu'il s'agit de la Fable, il [Chénier] a recours aux noms latins des divinités. Ainsi, Bacchus remplace Dionysos [Chénier 2005, p. 196]. Point d'Aphrodite ni d'Artémis, mais des Vénus et des Diane. Cela est vrai même lorsque le poète reprend des vers d'auteurs grecs [Chénier 2005, p. 248]. Il cède ici à une tradition bien établie. À l'instar de ses contemporains, il connaît mieux la langue et la littérature latines que grecques » (Catriona Seth, « *J'écris ton nom* », Rennes, Presses universitaires de Rennes, à paraître en 2005).

¹⁸ Catriona Seth remarque dans ce passage « une allitération en *N* qui paraît se faire l'écho du patronyme de *Niemcewicz* : *De l'âpre Niemen les Naiades sacrées* (IV, 15, 15) » (*op. cit.*). *Niemen* reprend les deux premières syllabes de *Niemcewicz* ; l'allitération qui fait du *N* de *Naiades* un rappel phonique et graphique du *N* de *Niemen* esquisse un rapprochement de l'onomastique polonaise avec l'onomastique grecque (cf. *infra*).

Les noms propres exigent ainsi du lecteur qu'il s'aventure dans un système phonologique qui ne lui est pas forcément familier, de même qu'ils lui demandent, s'il veut décrypter leur « sens encyclopédique », une culture solide, voire érudite. Ces mots étranges, par leur son et leur sens, sont sa matière poétique : il exploite leur texture phonique en les mettant en résonance entre eux ou avec d'autres mots voisins, de même qu'il exploite leur sens encyclopédique en les intégrant dans les réseaux sémantiques du poème. Il les préfère, pour leurs qualités sémantiques et phoniques, au nom commun : *Cybèle* prend la place d'une trop plate *terre* et *Amphitrite étendue* celle d'une *mer étale*.

Pourtant, dira-t-on, il arrive aussi dans les *Élégies* que le nom commun empiète sur le territoire du nom propre : quand *le Temps*, *la Fortune*, *l'Automne* (II, 15, 78) sont personnifiés n'y a-t-il pas là des noms communs utilisés en lieu et place de nom propre ? Certes, les mots *temps*, *fortune*, *automne* ne possèdent pas l'étrangeté phonique de *Gnide*, ni de *Paphos* ; mais, en tant que personnifications, ils présentent un fonctionnement sémantique analogue à celui des noms propres : en effet, *le Temps*, *la Fortune*, *l'Automne*, personnifiés, sont comme les noms propres chargés d'un passé discursif et iconographique. Et quand la représentation allégorique n'est pas stabilisée, Chénier travaille à la construire, amenant par exemple, dans le sillage d'allégories plus autorisées, de nouvelles venues :

L'Automne sur ses pas y conduit l'Abondance,
Et la douce Gaîté, mère de l'Indulgence (I, 3bis a, 85-86)

Gaîté et *Indulgence* sortent ainsi de leur statut de simple nom commun : de telles personnifications viennent en définitive enrichir le trésor des noms propres.